

Le Sportsfest organisé en prélude aux célébrations du 25e anniversaire du COMESA



L'équipe de football du COMESA avec le Ministre zambien des Sports, l'honorable Emmanuel Mulenga (maillot vert) et la Secrétaire générale Chileshe Kapwepwe (polo blanc) après avoir remporté la coupe du Jubilé d'argent

Le week-end dernier, à Lusaka, en Zambie, s'est déroulé une fête sportive au cours de laquelle 120 golfeurs et 16 équipes de football ont participé aux activités sportives de COMESA @25 dans le cadre du compte à rebours vers le Jubilé d'argent du bloc régional, prévu le jeudi 28 novembre 2019.

Vendredi, 120 golfeurs ont participé au tournoi de

golf organisé dans le cadre du 25e anniversaire du COMESA sur le terrain de golf Bonanza. L'événement, qui a connu une forte participation, a attiré des joueurs issus du monde des affaires et de la communauté internationale, du corps diplomatique, du gouvernement, du milieu universitaire et des golfeurs individuels. La Banque de commerce et de développement (TDB), une institution du COMESA, était le principal sponsor de l'événement.



L'ancien secrétaire général du COMESA, Erastus Mwencha, participe au coup d'envoi du tournoi de golf COMESA@25

Le tournoi de golf était le premier événement de la Semaine du COMESA qui se tenait en prélude à la manifestation principale, à savoir la Journée du COMESA, prévue le jeudi.

Samedi, une équipe du COMESA nouvellement créée a vaincu face à 16 autres équipes dans une

« Nous célébrons aujourd'hui une organisation et son ensemble d'institutions qui ont même dépassé la vision des pères fondateurs --celle d'intégrer la région de l'Afrique orientale et australe », a souligné le Ministre.

compétition d'une journée à l'issue de laquelle elle a remporté le trophée après avoir battu en finale la Zambia Revenue Authority –Office zambien des recettes– sur le score de 4 buts à 2. La compétition de football était organisée par le COMESA et la banque Barclays de Zambie.

Le Ministre zambien des Sports, Hon. Emmanuel Mulenga, était l'invité principal. Il a exhorté le COMESA à faire de la compétition de football un événement annuel compte tenu de l'intérêt qu'avait suscité l'événement commémoratif. Il a déclaré que le choix du football par le COMESA pour célébrer son anniversaire était judicieux, eu égard au puissant pouvoir d'unification de ce sport.

« La puissance du football ne réside pas seulement dans sa valeur ludique, mais aussi et surtout dans sa capacité à unir tout le monde. Quand il s'agit de football, tout le monde parle la même langue. Il n'y a pas de barrières linguistiques, sociales, culturelles ou de classe dans le football », a déclaré le Ministre.

Le Ministre zambien de la Justice, l'honorable Given Lubinda, était l'invité principal de l'événement. Il a déclaré que le COMESA

» suite page 3

Les Institutions du COMESA et le Secrétariat du COMESA renforcent leur collaboration



Les dirigeants et le personnel des Institutions du COMESA et du Secrétariat font une retraite à Lusaka, Zambie

Les Institutions du COMESA et le Secrétariat ont élaboré un projet de cadre de coopération. Cet outil vise à renforcer la collaboration et la synergie dans l'exécution de leurs différents mandats en vue d'atteindre leur objectif commun de promotion de l'intégration régionale.

Lors d'une retraite d'une journée qui a eu lieu à Lusaka, Zambie, le dimanche 24 novembre 2019, les responsables des Institutions et du Secrétariat ont convenu de la nécessité d'adopter une approche plus coordonnée en ce qui concerne la planification conjointe, les procédures de rapport aux Organes directeurs du COMESA et la mobilisation des ressources.

Cette initiative est conforme à l'article 175 du Traité COMESA, qui prévoit la collaboration entre les institutions, compte tenu des objectifs, politiques, programmes et activités du Marché commun dans la mise en œuvre de la charte de chaque institution.

S'exprimant à l'ouverture de la retraite, la Secrétaire générale du COMESA, Chileshe Kapwepwe, a noté que beaucoup d'efforts étaient déployés par les Institutions du COMESA pour la mise en œuvre du Traité COMESA.

« Pour ce qui est de rendre compte des réalisations du Marché commun, les contributions apportées par les Institutions ne sont pas correctement rapportées, a déploré la Secrétaire générale. Il est donc important que nous définissions le cadre de notre collaboration afin de permettre aux États membres du COMESA d'être informés des avantages de l'intégration régionale et en tirent parti. »

La rencontre a permis d'examiner la structure et les modalités de présentation des rapports aux Organes directeurs du COMESA et a convenu de

la nécessité de préciser les rôles et les objectifs des Institutions et de les harmoniser afin de promouvoir la complémentarité.

À cet égard, une équipe spéciale conjointe sera constituée pour élaborer un projet de cadre pour la communication de rapports par les Institutions en vue de démontrer leurs succès, en mettant l'accent sur la plus-value qu'elles apportent au niveau national.

Les participants ont également reconnu que tous les États membres du COMESA ont investi des ressources dans la création de chaque institution, d'où la nécessité de défendre les buts et objectifs du Marché commun tout en respectant leurs mandats spécifiques et leurs structures de gouvernance.

Dans l'élaboration d'un cadre de coopération, il a été noté que la composition de certaines institutions du Marché commun s'étend au-delà des pays membres du COMESA. Il est donc nécessaire d'assurer un équilibre entre leurs responsabilités en tant qu'Institutions du COMESA et les intérêts des autres parties prenantes.

Dans le cadre de la planification conjointe, le partage de l'information entre les Institutions, d'une part, et avec le Secrétariat, d'autre part, sera amélioré grâce à une stratégie de communication harmonisée. Le Secrétariat partagera le calendrier des principaux événements auxquels les Institutions pourraient participer, tels que les missions de la Secrétaire générale dans les États membres, et qui présentent un intérêt particulier pour elles.

En vue de formaliser les relations de travail, les parties élaboreront des mémorandums d'accord afin d'établir un cadre de collaboration et de synergie.

L'Égypte adopte la Réglementation semencière du COMESA

L'Égypte est le huitième État membre du COMESA à avoir transposé dans sa législation nationale la Réglementation du COMESA sur l'harmonisation du commerce des semences. Cette étape a été franchie suite à la signature d'une annonce au Journal officiel par le Ministre de l'Agriculture et de la Mise en valeur des terres, Ezaldin Abusteit.

L'Égypte rejoint maintenant le Burundi, le Kenya, le Malawi, le Rwanda, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe, qui ont complètement aligné leurs réglementations ou lois nationales sur les réglementations régionales d'harmonisation des normes relatives au commerce des semences.

L'Expert en développement des semences de l'Alliance pour le commerce des produits de base en Afrique orientale et australe (ACTESA) du COMESA, M. John Mukuka, a déclaré à cette Dépêche eComesa que cela était attendu après la validation des projets de lois nationales égyptiennes sur les semences harmonisées du COMESA par les parties prenantes au cours de cette année. La réunion de validation a bénéficié du soutien de l'USAID.

Par la suite, la société égyptienne Hytech Seed Company a inscrit six variétés au catalogue des variétés du COMESA. Il s'agit de deux variétés de maïs à maturation moyenne Hytec 203, 2055, des variétés de maïs à maturation tardive 1100 et 2031 et des variétés de sorgho tardives Horus et Mabrouk.

Cinq autres États membres, à savoir Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie et Eswatini et la République démocratique du Congo progressent résolument



Le Sportsfest en prélude au COMESA @25

montre la voie à l'ensemble du continent et constitue désormais le socle le plus solide pour l'intégration du continent africain.

« Nous célébrons aujourd'hui une organisation et son ensemble d'institutions qui ont même dépassé la vision des pères fondateurs –celle d'intégrer la région de l'Afrique orientale et australe », a souligné le Ministre.

L'ancien vice-président de l'Union africaine, M. Erastus Mwencha, qui est également ancien secrétaire général du COMESA, a fait partie de la première équipe qui a lancé le tournoi. Monsieur Mwencha a relevé que la trajectoire de croissance du COMESA depuis la ZEP est fort encourageante étant donné que l'organisation a commencé avec très peu de membres mais constitue aujourd'hui le principal bloc régional en Afrique avec 21 États membres.

Parmi les autres sociétés qui ont parrainé le tournoi de golf figuraient, entre autres la Carte jaune (un programme d'assurance automobile du COMESA), Zamtel, Black Dot, Atlas Mara, Liquid Telecoms et Ethiopian Airlines.

La Secrétaire générale du COMESA, Chileshe Kapwepwe, conduisait la délégation du personnel lors des manifestations.

L'Égypte adopte la Réglementation...

Suite de la page 2

dans l'adaptation des règlements du COMESA sur l'harmonisation des règles et normes relatives au commerce des semences, car ils ont des projets de lois et règlements nationaux du COMESA sur les semences en attente de publication officielle au niveau national.

Les huit autres pays, à savoir Madagascar, la Libye, Maurice, la Tunisie, la Somalie, les Seychelles, le Soudan et l'Union des Comores n'ont pas encore aligné et transposé dans leur législation nationale les règlements du COMESA sur l'harmonisation des règles et normes relatives au commerce des semences.

L'élaboration du Plan d'harmonisation des normes concernant les semences du COMESA (COMSEM) visait à accélérer la mise en œuvre des réglementations régionales harmonisées sur les semences afin d'améliorer la production, la fiabilité et le commerce des semences, notamment en augmentant la compétitivité de l'industrie des semences dans la région Afrique australe et orientale.



Le Secrétaire général adjoint Kipyego Cheluget marque un but lors de l'ouverture du tournoi de football



Ouverture de la 40^e réunion du Comité intergouvernemental à Lusaka

Près de 300 délégués se sont rendus à Lusaka pour assister à la 40^e réunion du Comité intergouvernemental du COMESA qui s'est ouverte le lundi 25 novembre. Il s'agit d'un forum annuel permettant aux délégués des États membres d'examiner la mise en œuvre des programmes d'intégration régionale du COMESA et l'état du développement dans la région.

Les directeurs/secrétaires généraux, les ambassadeurs et les experts techniques des 21 États membres du COMESA participent à cette réunion de trois jours. Le budget du COMESA pour 2020 ainsi que le programme de travail et les questions de ressources humaines seront examinés lors de cette session. Les recommandations qui en découleront seront présentées au Conseil des ministres qui se réunira vendredi prochain pour décision.

La réunion précède les célébrations du 25^e anniversaire du COMESA le jeudi 28 novembre 2019 à Lusaka.

Le Ministre zambien du Commerce et de l'Industrie, l'honorable Christopher Yaluma, a ouvert la réunion. Il a décrit le bloc régional comme étant en première ligne dans l'intégration du continent grâce à l'élaboration, l'harmonisation et la coordination des politiques dans les domaines de la gestion douanière, la coopération technique, le développement institutionnel et le renforcement des capacités.

« Le succès du COMESA se traduit par l'augmentation du nombre de ses membres --21 pays-- pour une population totale de 560 millions d'habitants », a déclaré le Ministre dans une allocution lue par son Secrétaire permanent, M. Mushuma Mulenga.

Dans un passé récent, le COMESA a axé ses efforts sur la promotion de la technologie numérique en mettant en place des systèmes TIC pour soutenir la mise en œuvre de la Zone de libre-échange numérique. Des actions ont été entreprises afin de finaliser les lignes directrices et les règlements devant guider la mise en œuvre opérationnelle des instruments douaniers et de facilitation du commerce, y compris le Certificat d'origine électronique.

Au fil des ans, l'organisation a enregistré des succès dans différents secteurs de l'intégration régionale. Parmi ces succès figure la création d'une Zone de libre-échange comprenant aujourd'hui 16 des 21 États membres. Ces pays commercent en franchise de droits et sans contingentement. Environ 98 % des obstacles non tarifaires (ONT) signalés au cours des dix dernières années ont été éliminés.

Dans son allocution, la Secrétaire générale Chileshe



Une vue des chefs de délégation et des délégués participant à la réunion du Comité intergouvernemental



Kapwepwe a appelé à une meilleure mise en œuvre des décisions arrêtées et à la transposition dans les lois nationales des instruments du COMESA. Elle a déclaré que la mise en œuvre opérationnelle du projet de Plateforme 50 Millions de femmes africaines ont la parole et les progrès spectaculaires enregistrés dans le secteur des infrastructures sont quelques-unes des avancées positives enregistrées dans le programme

d'intégration régionale du COMESA.

Ont de même pris la parole le chef de la Délégation de l'Union européenne en Zambie et Représentant spécial auprès du COMESA, l'Ambassadeur Jacek Jankowski et les autres partenaires de coopération et de développement du COMESA.



L'IMC intensifie ses initiatives de renforcement des capacités



Délégués participant à l'atelier de validation de l'IMC

Ces dernières semaines, l'Institut monétaire du COMESA a intensifié les initiatives de renforcement des capacités visant principalement le personnel des banques centrales des États membres. Le principal objectif de ces initiatives est d'améliorer la gestion macroéconomique et la stabilité financière dans la région en vue de renforcer le programme d'intégration monétaire du COMESA.

Deux des rencontres ont porté sur la validation des « Guides de l'utilisateur ». Le premier à avoir été validé portait sur « l'Analyse de l'interconnectivité des systèmes bancaires et du risque systémique ». Cet atelier s'est tenu du 7 au 11 octobre 2019 au Kenya.

Ce guide sera un outil important pour l'analyse de l'interconnectivité des systèmes bancaires, ce qui est nécessaire pour comprendre les expositions directes entre banques qui peuvent entraîner une contagion par effet domino et provoquer une instabilité dans l'ensemble du système financier.

.....
« **Le guide de l'utilisateur complètera les systèmes de surveillance prudentielle hors site existants et les examens sur place par de nouveaux modèles statistiques permettant de prédire si les banques se trouvent au stade précoce d'une crise de fonds propres et si leur notation sera abaissée ou relevée** », a-t-il déclaré. a déclaré M. Zeidy.

Du 4 au 8 novembre 2019, il a été également validé le Guide de l'utilisateur sur les « Modèles d'alerte avancée pour les banques en difficulté financière: Une application d'analyse de données de panel multinomial utilisant STATA » .

Selon M. Ibrahim Zeidy, Directeur de l'Institut monétaire du COMESA, les ateliers ont permis de recueillir des informations précieuses sur la qualité du guide de l'utilisateur, ce qui représente une étape importante d'examen collégial.

« Le guide de l'utilisateur complètera les systèmes de surveillance prudentielle hors site existants et les examens sur place par de nouveaux modèles statistiques permettant de prédire si les banques se trouvent au stade précoce d'une crise de fonds propres et si leur notation sera abaissée ou relevée », a-t-il déclaré.

Entretemps, des études menées par les banques centrales des pays membres sur l'analyse empirique des effets des principaux chocs externes sur certains indicateurs macroéconomiques ont été validées. Cela a été fait au début du mois dernier.

Les études ont été commandées par les Gouverneurs des banques centrales face au constat que les chocs extérieurs affectant une économie donnée et échappant à son contrôle avaient souvent de graves effets sur la plupart des indicateurs macroéconomiques d'un pays donné.

« Les économies de la région COMESA ont récemment été exposées à des chocs externes, notamment la récession/le ralentissement de l'activité dans les économies avancées/ émergentes, les termes de l'échange défavorables, la baisse des prix internationaux des produits de base et la hausse des prix internationaux du pétrole, entre autres », a ajouté M. Zeidy.

Il a exprimé sa conviction que ces études contribueront de manière significative à éclairer les débats sur les politiques à mener afin d'atténuer les chocs externes.

Parmi les pays représentés dans les ateliers figuraient : Burundi, Djibouti, Égypte, Eswatini, Kenya, Madagascar, Malawi, Ouganda, RD Congo, Soudan, Zambie et Zimbabwe

